

## INTRODUCTION GÉNÉRALE

*par Alain Plessis*

Si l'on en croit une thèse fréquemment avancée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et reprise à plusieurs occasions au cours du XX<sup>e</sup> siècle, notamment en France, les banques locales et régionales ont joué un rôle essentiel dans le financement de l'industrialisation de beaucoup de pays européens. Les dirigeants de plusieurs banques de ce type ont été les premiers à les présenter sous l'image d'institutions bienfaitrices, fournissant aux entreprises de leur ressort le soutien de leurs capitaux et de leurs conseils : les plaquettes éditées par nombre de banques régionales à l'occasion de leurs anniversaires<sup>1</sup>, les témoignages publiés par quelques banquiers locaux<sup>2</sup>, ont fortement contribué à cet éloge de la banque locale et régionale et à l'illustration de toutes ses vertus. La thèse du régionalisme bancaire a été développée par des économistes, des hommes politiques<sup>3</sup> et des publicistes, en particulier au lendemain de la Grande Guerre, puis au milieu des années 1950 quand s'est esquissée une politique nouvelle d'aménagement du territoire, et encore dans les années 1970<sup>4</sup>.

---

1. Par exemple, *Varin-Bernier, banquiers depuis 150 ans*, Bar-sur-Aube, 1963, puis *La Société nancéienne Varin-Bernier à 100 ans*, Nancy, 1981.

2. Ainsi Georges Charpenay, *Les banques régionalistes, leur vie, leur mort*, Paris, éditions de la Nouvelle Revue critique, Paris, 1939, et Léon Laydermier, *Souvenirs d'un banquier savoyard*, Annecy, Gardet et Garin, 1947.

3. Comme le professeur à la Faculté de Droit de Paris et futur ministre des Finances Louis Germain-Martin, dans son introduction à *Banques régionales et banques locales*, Paris, La France économique et financière, 1922.

4. Hubert Bonin, « Les banques régionales et l'industrie française (de 1920 à nos jours). Essai de problématique », in M. Lévy-Leboyer, *Les banques en Europe de l'Ouest de 1920 à nos jours*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1995, p. 202-203. Cf. aussi Henri Hauser, *Les régions économiques*, Paris, 1918, p. 46 et sq. : « Le régionalisme financier ».

Les historiens doivent chercher à expliquer comment ces banques ont pu répondre aux besoins des entrepreneurs et passer au crible de leur esprit critique la présentation élogieuse qui est faite de leur politique. Ils s'interrogent donc sur les atouts propres aux banques régionales et locales, qui leur ont (ou leur auraient) permis de rendre des services précieux aux entreprises, tout particulièrement aux firmes de taille relativement modeste : en raison de leur proximité avec les entreprises clientes, ces banques sont à même de collecter de nombreuses informations sur la situation de celles-ci et, en suivant de près les mouvements de leurs comptes, elles parviennent à s'assurer de leur bonne marche : elles peuvent ainsi, bien mieux que les grands établissements de crédit, réduire l'asymétrie d'information qui s'oppose à une féconde utilisation des épargnes. Les historiens doivent aussi se demander si ces banques régionales et locales ont toujours eu pour objectif majeur le soutien de l'industrie<sup>5</sup>. Et, pour ce xx<sup>e</sup> siècle qui paraît marqué par le triomphe des grandes banques, ils sont en droit de douter que les banques locales et régionales aient encore conservé les moyens de remplir efficacement le rôle moteur qui leur est traditionnellement reconnu.

Il est délicat d'apporter des réponses à de telles questions, car la banque régionale et locale est une catégorie d'établissements bien difficile à définir et de plus son histoire au cours du siècle dernier reste encore largement à écrire.

En fait, la banque régionale et locale se compose d'un ensemble disparate d'établissements très différents, d'abord par leur taille, allant des plus modestes banquiers locaux, opérant sur un territoire très restreint, jusqu'aux plus puissantes des banques régionales ; ensuite par leur statut, puisque on y trouve des firmes privées, mais aussi des caisses coopératives ou des établissements semi-publics. En définitive, le trait commun qui permet seul de les réunir apparaît essentiellement négatif : toutes ces banques ne se sont pas implantées sur l'ensemble du territoire national, elles ont borné leur champ d'action au quartier d'une ville, à l'ensemble d'une localité, à un arrondissement ou à un département, au mieux à une grande région. Comme le disait dès 1917 Jean Buffet, le président de la Société nancéienne de crédit, « fortement décentralisées, elles vivent et opèrent sur le terrain même qu'elles sont appelées à féconder<sup>6</sup> », et elles ne

5. Louis Bergeron, « Les espaces du capital », in A. Burguière et J. Revel (dir.), *Histoire de la France. L'espace français*, Paris, Seuil, 1989, p. 367.

6. Jean Buffet, discours à la conférence des industriels et commerçants français, Paris, 1917, cité d'après Jean Labasse, *Les capitaux et la région. Etude géographique*, Paris, Armand Colin, 1955, p. 185.

cherchent donc pas à intervenir dans l'ensemble du pays. Chacune se consacre à un espace économique et social qui ne s'étend jamais jusqu'aux frontières du pays. Aussi leur taille, si inégale qu'elle soit, reste toujours très inférieure à celle des grandes banques qui ont entrepris la conquête de l'ensemble du pays, en allant jusqu'à ses frontières, comme l'ont fait dès le début du xx<sup>e</sup> siècle en France les grands établissements de crédit, en Allemagne les 4 « D », ou les *Big Five* en Angleterre.

L'histoire de toutes ces banques régionales et locales demeure mal connue, en particulier au cours du xx<sup>e</sup> siècle. On admet en général que le xix<sup>e</sup> siècle a vu la naissance et l'essor de telles banques dans la plupart des pays européens ; si elles ont commencé à décliner précocement en Angleterre, il n'en est pas de même dans la plupart des autres pays. En France il en subsiste beaucoup, et ce n'est qu'à partir de 1905-1906 qu'on commence à évoquer une grave crise qui les menace. Jusqu'à la Grande Guerre, les banques locales demeurent fortement enracinées et très vigoureuses en Italie ou en Suisse, et l'Ecosse, qui comptait dans les années 1850 une multitude de banques locales actives, a vu émerger par la suite un petit nombre de banques régionales dynamiques. En Allemagne, le développement des grandes banques n'entraîne pas la disparition des organismes de prêts locaux, avec lesquels s'établit un certain partage des activités de crédit.

On admet généralement que le xx<sup>e</sup> siècle, à partir de la guerre de 1914, a vu se réaliser en Europe la disparition des banques locales et le déclin, au moins relatif, des banques régionales. Il est vrai que la tendance à la concentration, qui marque l'ensemble de l'économie, paraît, comme l'ont souligné plusieurs économistes, jouer dans le secteur bancaire au moins autant que dans les autres secteurs de l'économie. De même que la grande usine a tendu à l'emporter au cours du siècle dernier sur le petit atelier et que le grand magasin a détrôné la boutique, dans l'industrie bancaire les grands établissements de crédit ont dû surclasser les banques de moindre envergure auxquelles elles faisaient une redoutable concurrence en renforçant considérablement le réseau de leurs guichets.

A l'évidence, il existe des facteurs qui favorisent tout particulièrement la concentration dans ce secteur : non seulement les plus grandes banques bénéficient d'économies d'échelle, mais elles sont les seules à disposer des moyens nécessaires pour participer aux grosses opérations de crédit et aux grosses opérations financières destinées à répondre aux besoins de financement des grandes entreprises industrielles et des Etats, qui ne cessent de s'accroître. Les banques de taille simplement moyenne ne sont pas en mesure d'accéder à des opérations

d'une telle ampleur et en sont donc automatiquement évincées. Enfin, plus les banques disposent d'une grande taille et d'un vaste champ d'action, plus elles ont la possibilité de diviser leurs risques et donc de respecter au mieux la règle d'or que la prudence prescrit aux organismes de crédit de respecter. L'inéluctable loi de la concentration doit donc en principe aboutir au triomphe des banques géantes, à la mort des banques locales et au recul de la part des banques régionales.

Pourtant la concentration bancaire, qui s'est indéniablement accentuée, n'a pas pris la forme d'un processus continu et général, et elle est loin d'avoir été poussée à son terme ultime.

Les banques d'importance moyenne et même certaines de ces petites banques locales, dont la fin prochaine a souvent été annoncée, ont par moments montré d'étonnantes facultés de résistance. Certaines ont su s'adapter et faire face à des besoins nouveaux, et n'étaient pas dépourvues de moyens leur permettant de résister à de redoutables concurrentes : elles ont pu, en effet, trouver des appuis dans le système de relations humaines qu'elles avaient tissées dans leur rayon d'action ; elles ont parfois bénéficié de la protection des pouvoirs publics, ou des périodes de conjoncture favorable...

Ainsi en France, après la Grande Guerre et durant les années 1920, les banques locales et régionales ont connu un étonnant renouveau. Si la crise des années 1930 a causé une véritable hécatombe parmi ces banques, en particulier dans le rang des banques locales, en 1942 il existe encore 250 banques de province. Même si après la Seconde Guerre mondiale, la concentration a été forte dans le secteur bancaire comme dans le reste de l'économie, on remarque que plusieurs banques régionales (en particulier celles qui ont fait partie de la confédération du CIC) ont réussi à conserver des parts de marché significatives. De plus, quand le Crédit lyonnais entre dans le capital de la Banque Chalus à Clermont-Ferrand en 1947 ou dans celui de la Banque Laydernier d'Annecy en 1954, il ne fait pas disparaître pour autant totalement ces deux petites banques. De même, durant la dernière décennie du xx<sup>e</sup> siècle, la Société générale a pris le contrôle de la Banque Courtois de Toulouse, le CCF celui de la Banque de Savoie et de la Société marseillaise de Crédit, et la BNP celui de la Banque de Bretagne. Mais ces banques locales ou régionales, qui avaient survécu jusque-là, ne se sont pas évanouies complètement pour autant, puisque leur intégration dans de puissants groupes bancaires n'a pas fait disparaître du même coup leurs enseignes...

Le mouvement de concentration, qui a bien, en définitive, provoqué un recul des banques locales et régionales, ne s'est pas réalisé de la même façon et au même rythme dans les différentes régions fran-

çaises et plus encore dans les pays qui composent l'espace européen, car les conditions économiques, sociales et culturelles, l'environnement politique, l'action de la banque centrale n'ont pas joué de la même façon ni dans le même sens. L'objet de ce livre, composé d'études de cas portant sur plusieurs régions françaises et sur plusieurs pays européens, est justement de placer l'histoire des banques locales et régionales en Europe dans une perspective résolument comparatiste qu'il conviendra de développer par la suite...

Une dernière question devrait aussi susciter les réflexions des historiens. Si les banques régionales et locales ont joué un rôle essentiel dans le financement de l'industrialisation, on peut se demander si leur disparition ou leur déclin n'ont pas eu des conséquences dommageables pour la poursuite de la croissance industrielle, et s'il ne faut pas chercher dans cette direction une des causes de la désindustrialisation de certaines régions. A moins qu'à l'inverse ce soit la désindustrialisation de certains bassins traditionnels qui ait entraîné le dépérissement des banques qui y opéraient ?

Peut-être aussi que les défaillances des banques locales et régionales, devenues incapables de soutenir les entreprises qui étaient leurs clientes traditionnelles, ont été compensées par l'apparition ou l'essor de nouveaux organismes de crédit, souvent favorisés par les pouvoirs publics (comme en France les banques populaires, les caisses d'épargne ou les sociétés de développement régional), qui ont ainsi pris le relais. Enfin, l'amoindrissement du rôle des banques locales et régionales n'a-t-il pas été un des facteurs qui ont suscité de la part des grands établissements de crédit des efforts nouveaux pour décentraliser leur fonctionnement et offrir enfin aux PME des crédits et des services mieux adaptés à leurs besoins ?

On le voit, cette histoire des banques régionales et locales européennes au xx<sup>e</sup> siècle est au cœur de la réflexion que suscitent les problèmes complexes du financement des économies européennes jusqu'à nos jours.

PREMIÈRE PARTIE

BANQUES LOCALES ET BANQUES  
RÉGIONALES EN EUROPE AU XX<sup>e</sup> SIÈCLE

# Banques régionales et banques locales en Allemagne. Un système bancaire polarisé

par Gerd Hardach

L'histoire bancaire de l'Allemagne au xx<sup>e</sup> siècle présente des images contradictoires. A l'époque de l'Empire allemand, de 1871 à 1918, naissent les grandes banques universelles, omniprésentes, puissantes et impérieuses. La première révolution bancaire, la genèse des banques de crédit, mais aussi celle des banques d'Etat et des caisses d'épargne depuis la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, a été tardive en Allemagne, lente en comparaison de ce qui peut être observé en Grande-Bretagne et en France. Mais après l'essor de l'ère impérialiste, les grandes banques allemandes se situent parmi les premiers instituts du monde, à l'égal des grandes banques américaines, britanniques et françaises<sup>1</sup>. Le socialiste Rudolf Hilferding démontra, en 1910, que les six plus grandes banques contrôlaient la plus grande partie de l'industrie allemande, et qu'un gouvernement socialiste n'avait qu'à s'emparer des grandes banques pour diriger l'économie<sup>2</sup>. Depuis lors, l'hypothèse du capital financier, du pouvoir des grandes banques, de leur influence sur l'économie et la politique allemande, a été discutée par des générations d'économistes, d'hommes politiques, d'historiens<sup>3</sup>.

---

1. H. Bonin, *L'apogée de l'économie libérale bancaire française (1919-35). Les banques françaises de l'entre-deux-guerres*, t. 1, Paris, Ed. Plage, 2000, p. 20-21. R. Tilly, « Banking Institutions in Historical and Comparative Perspective : Germany, Great Britain and the United States in the Nineteenth and Early Twentieth Century » in *Journal of Institutional and Theoretical Economics*, 145 (1989), p. 189-209.

2. R. Hilferding, *Das Finanzkapital* (1910), Francfort, Europäische Verlagsanstalt, 1968.

3. Ph. Marguerat, « Banques mixtes et grandes entreprises industrielles en Allemagne, 1880-1913 : du mythe à l'antimythe », in Ph. Marguerat, L. Tissot, Y. Froidevaux (éd.), *Banques et entreprises en Europe de l'Ouest, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle : aspects nationaux et régionaux*, Genève, Droz, 2000, p. 29-58. H. Wixforth, D. Ziegler, « Bankenmacht : Universal Banking and German Industry in Historical Perspective », in Y. Cassis, G. D. Feldman, U. Olsson (éd.), *The Evolution of Financial Institutions and Markets in Twentieth-Century Europe*, Aldershot, Scolar Press, 1995, p. 249-272.

Mais l'Allemagne est aussi le pays des petites banques locales ou régionales enracinées profondément dans l'économie et dans la société. Certes, aujourd'hui, les maisons familiales, les petites ou moyennes banques de crédit locales et régionales ont dû céder la place face à la concurrence des grandes banques. Mais leur place a été prise par des milliers de caisses d'épargne et de banques coopératives. Ce n'étaient pas seulement les ouvriers qui confiaient leurs épargnes aux caisses d'épargne plutôt qu'aux grandes banques, ou les fonctionnaires dont nous a parlé Jean Bouvier<sup>4</sup>. Au long du xx<sup>e</sup> siècle, nombre d'entreprises évitaient les grandes banques et négociaient leurs investissements et leurs crédits auprès d'une caisse d'épargne, d'une banque coopérative ou d'un institut central du secteur public ou coopératif. Dans l'ensemble, les caisses d'épargne et les banques coopératives avec leurs institutions centrales ont eu pendant tout le xx<sup>e</sup> siècle, et ont toujours, un chiffre d'affaires beaucoup plus élevé que les établissements de crédit.

Une analyse du système bancaire devrait donc expliquer à la fois la concentration des banques de crédit, et la décentralisation persistante du système bancaire dans son ensemble. Les remarques qui suivent ne constituent pas une histoire des banques locales et banques régionales en Allemagne, qui reste à écrire ; elles tentent simplement de retracer les grandes lignes de l'évolution des banques locales et régionales et de suggérer quelques explications.

## GRANDES BANQUES ET BANQUES RÉGIONALES

Au début du xx<sup>e</sup> siècle, l'Allemagne, l'une des grandes puissances capitalistes, a un système bancaire mixte : celui-ci se compose en effet de banques qui relèvent du système capitaliste, d'autres d'un régime public, d'autres enfin du système mutualiste. Le système actuel des quatre groupes bancaires (banques de crédit, caisses d'épargne, banques coopératives et banques spéciales) s'est formé au cours du xix<sup>e</sup> siècle et, au début du xx<sup>e</sup> siècle, il est bien établi dans ses traits fondamentaux<sup>5</sup>.

4. J. Bouvier, « Pour une analyse sociale de la monnaie et du crédit : xix<sup>e</sup> et xx<sup>e</sup> siècles », in *L'historien sur son métier. Etudes économiques xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> siècles*, Paris, Editions des Archives contemporaines, 1989, p. 272.

5. Institut für bankhistorische Forschung (éd.), *Deutsche Bankengeschichte*, 3 vol., Francfort, Knapp, 1982-1983. E. Wandel, *Banken und Versicherungen im 19. und 20. Jahrhundert*, Munich, Oldenbourg, 1990.



Toutes les banques allemandes ont des racines régionales. La fragmentation politique de l'Allemagne a favorisé une décentralisation économique et financière. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, plusieurs centres financiers se sont établis, soit dans les capitales des divers Etats allemands, comme à Vienne, à Berlin ou à Munich, soit aux carrefours du commerce, comme à Cologne, à Francfort, à Hambourg ou à Leipzig<sup>6</sup>. La première révolution bancaire, la genèse des banques de crédit, mais aussi celle des banques d'Etat et des caisses d'épargne depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, s'achèvent dans ce cadre régional.

La polarisation du système bancaire en banques nationales et banques régionales commence après la fondation de l'empire en 1871, quand Berlin devient le centre financier de l'Allemagne. La concentration des affaires financières à Berlin permet alors à un groupe de grandes banques de dépasser leurs concurrentes et de s'établir dans le peloton de tête. Les grandes banques métropolitaines (*Berliner Grossbanken*) forment un groupe serré. L'appartenance à cette aristocratie bancaire dépend du chiffre d'affaires, de la participation aux grands consortiums qui placent les emprunts du Reich et de la Prusse ou les actions et obligations des grandes entreprises, mais aussi d'une approbation officielle par la Reichsbank. En 1900, le groupe comprend neuf banques : Berliner Handels-Gesellschaft, Commerz- und Disconto-Bank, Darmstädter Bank, Deutsche Bank, Disconto-Gesellschaft, Dresdner Bank, Mitteldeutsche Creditbank, Nationalbank, et A. Schaaffhausen'scher Bankverein. En 1914, après que la banque Schaaffhausen eut fusionné avec la Disconto-Gesellschaft, le groupe se trouve réduit à huit banques.

Ces grandes banques sont des banques universelles<sup>7</sup>. Fondées sur un capital important, elles sont capables d'accumuler un volume croissant de crédits et de dépôts. Aux ressources propres considérables, s'ajoutent d'énormes ressources empruntées<sup>8</sup>. L'importance des ressources facilite la diversification des investissements et donc la stabilité financière, le recueil d'informations, la rationalisation du travail ; cela assure aussi aux yeux des clients la sécurité de leurs dépôts. La fusion des fonctions de banque commerciale et de banque

6. M. Reitmeyer, *Bankiers im Kaiserreich. Sozialprofil und Habitus der deutschen Hochfinanz*, Göttingen, Vandenhoeck et Ruprecht, 1999, p. 29-32.

7. H. E. Büschgen, *Das Universalbankensystem*, Francfort, 1971 ; C. Fohlin, « Universal Banking in Pre-World War I Banking in Germany : Model or Myth », in *Explorations in Economic History*, 36, (1999), p. 505-543 ; M. Pohl, *Entstehung und Entwicklung des Universalbankensystems*, Francfort, Knapp, 1986 ; R. Tilly, « Universal Banking in Historical Perspective », in *Journal of Institutional and Theoretical Economics*, 154 (1998), p. 7-32.

8. Ph. Marguerat, « Banques mixtes en Allemagne », *op. cit.*, p. 56.

d'affaires au sein des banques universelles allemandes présente des avantages supplémentaires. Au trafic journalier des prêts et dépôts s'ajoutent le crédit à long terme, le placement des grands emprunts du Reich et de la Prusse, celui des actions et obligations des grandes entreprises, la gestion des portefeuilles des clients<sup>9</sup>. Le pouvoir économique des grandes banques est encore accru par leur contrôle du marché financier. En Allemagne, le marché financier est peu développé. Ce sont presque toujours les banques qui mettent les épargnant et les investisseurs en contact.

Au début du siècle, subsiste encore une division de travail entre grandes banques et banques régionales. L'avantage des banques régionales est leur connaissance de la région, leur proximité des clients industriels et de l'épargne régionale. Un autre argument en faveur de la décentralisation est le facteur humain. On soutient souvent que le gérant-propriétaire d'une banque privée, ou le directeur d'une banque locale ou régionale, a plus d'initiative et mérite plus de confiance que l'administrateur d'une succursale qui reçoit ses instructions de Berlin. Pour étendre leur influence dans les régions, les grandes banques coopèrent avec des banques régionales dans le cadre d'une communauté d'intérêts. Chacune des grandes banques se trouve donc à la tête d'un tel groupement. On estime qu'en 1913 les grandes banques contrôlent directement ou indirectement 83 % des activités (mesurées par le total des actifs) des banques régionales<sup>10</sup>.

Dès le début du xx<sup>e</sup> siècle les grandes banques, à l'exception de la Berliner Handels-Gesellschaft et de la Nationalbank, commencent une expansion régionale en créant des réseaux de filiales<sup>11</sup>. Les filiales ne sont pas nécessairement des créations nouvelles. Souvent, une banque locale ou régionale est transformée en succursale, et son directeur devient un employé qui reçoit ses instructions de Berlin. Le mythe de l'individualisme du banquier ne tient pas. Les responsables d'agences connaissent leur métier apparemment aussi bien que les directeurs ou gérants-associés des banques régionales. Au sein du groupe des grandes banques naît ainsi une distinction entre banques nationales, avec un réseau de succursales, et banques métropolitaines. En 1913, les sept banques nationales ont en moyenne 77 succursales.

9. J. Riesser, *Die deutschen Grossbanken und ihre Konzentration im Zusammenhang mit der Entwicklung der Gesamtwirtschaft in Deutschland (1905)*, Iéna, Fischer, 1910.

10. F. Grüger, « Die Wirkungen des Krieges und der Kriegsfolgen auf das deutsche Bankwesen mit einem Rückblick auf die Vorkriegszeit », in *Untersuchung des Bankwesens*, 1933, pt. 1, vol. I, Berlin 1933.

11. G. Tischert, « Filialsystem und Centralisation im Bankwesen », in *Bank-Archiv*, 2 (1902/03), p. 117-120, 133-136.

Les banques nationales deviennent des organisations bureaucratiques avec un grand nombre d'employés pour organiser et surveiller les activités à Berlin et dans les régions<sup>12</sup>. A la veille de la guerre, l'expansion se ralentit ; il semble alors que les banques de crédit régionales sont désormais en mesure de défendre leur part de marché<sup>13</sup>.

Avec l'essor des grandes banques, toutes les autres banques de crédit deviennent par définition des banques régionales : les banques de crédit qui n'ont pas suivi le peloton de tête des grandes banques, les caisses d'épargne, les banques coopératives, les banques spéciales. Les banques de crédit sont des entreprises capitalistes, organisées sous forme de société anonyme ou de banques privées. Une banque privée (*Privatbank*) est gérée par un banquier, ou un groupe de banquiers, responsables sur l'ensemble de leurs biens. L'archétype est la maison familiale, comme la banque M. A. Rothschild & Söhne à Francfort, qui voit l'aube du xx<sup>e</sup> siècle, avant d'être fermée en 1901 après la mort de Carl Wilhelm Rothschild. Mais les formes juridiques peuvent varier : un seul propriétaire, une société en nom personnel formée par des associés apparentés ou non apparentés, une société en commandite. La banque anonyme, en revanche, limite le risque individuel et peut donc ramasser un capital beaucoup plus important, provenant d'un grand nombre d'investisseurs. Elle est le plus souvent organisée en société par actions, mais il y a aussi des sociétés à responsabilité limitée et des sociétés en commandite par actions<sup>14</sup>. La forme juridique de la société anonyme facilite l'accumulation interne par la collecte et l'accroissement des fonds, ainsi que l'accumulation externe par l'achat d'autres banques. Les banques organisées en sociétés anonymes se multiplient à partir de 1871. Appuyées souvent sur un capital supérieur, elles augmentent leur part de marché au détriment des banques privées.

Les banques régionales sont en principe aussi des banques universelles, mais la gamme des services financiers qu'elles offrent dépend de leur capital et de l'étendue de leurs activités. Les plus grandes banques régionales, dotées d'un capital important, ont dans leur région une position dominante comparable à celle d'une grande banque. Dans ce groupe de leaders régionaux on trouve au début du xx<sup>e</sup> siècle, entre autres, Allgemeine Deutsche Credit-Anstalt à Leipzig, Barmer

---

12. M. Pohl, *Konzentration im deutschen Bankwesen 1848-1980*, Francfort, Knapp, 1982.

13. A. Weber, *Depositenbanken und Spekulationsbanken* (1902), Munich, Duncker et Humblot, 1938, p. 115-133

14. H. Wixforth, D. Ziegler, « The Niche in the Universal Bank System : the Role and Significance of Private Bankers within German Industry, 1900-1933 », in *Financial History Review*, 1 (1994), p. 99-120.

Bankverein à Barmen en Prusse rhénane, Bayerische Hypotheken- und Wechselbank et Bayerische Vereinsbank à Munich. A l'élite des banques régionales appartiennent aussi les prestigieuses maisons de la « haute banque » comme M. M. Warburg qui sont toujours importantes au début du siècle. Elles traitent relativement peu d'affaires, mais ce sont de grosses affaires, comme l'a dit Hubert Bonin à propos de la « haute banque » en France<sup>15</sup>. Les petites banques de crédit locales offrent une gamme plus réduite de services financiers. Beaucoup de banques privées sont en même temps des agents de change, ou s'occupent de la gestion des fonds pour le comptes de tiers<sup>16</sup>.

Les caisses d'épargne sont fondées à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle par des associations de bienfaisance, les communes et les gouvernements des Etats allemands pour encourager l'épargne des classes populaires<sup>17</sup>. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, le modèle de la caisse communale, organisée par une ville (*Stadtsparkasse*) ou par un district (*Kreissparkasse*), l'emporte sur les autres caisses et est privilégié par la législation des divers Etats allemands. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la plupart des caisses d'épargne sont des caisses communales. Elles sont étroitement liées aux administrations locales des villes ou des districts. Jusqu'en 1931, les caisses communales n'ont pas d'autonomie juridique ; elles sont gérées comme un bureau de l'administration locale, logées dans la mairie ou un autre bâtiment public et intégrées dans le budget de l'administration<sup>18</sup>.

Les activités des caisses d'épargne sont limitées pour assurer la sécurité des dépôts. Les caisses collectent les dépôts d'épargne, accordent des prêts hypothécaires et des crédits communaux. A partir de 1908, les caisses d'épargne sont autorisées à ouvrir des comptes courants qui permettent à leurs clients de participer aux paiements ban-

15. H. Bonin, *Le monde des banquiers français au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Ed. Complexe, 2000, p. 19-20.

16. K. A. Donaubaueur, *Privatbankiers und Bankenkonzentration in Deutschland von der Mitte des 19. Jahrhunderts bis 1932*, Francfort, Knapp, 1988.

17. P. Thomes, « La diffusion des caisses d'épargne en Prusse », in B. Vogler (éd.), *L'histoire des caisses d'épargne européennes*, vol. II, Paris, 1993 ; J. Wysocki, « Les origines des caisses d'épargne en Prusse », in B. Vogler (éd.), *L'histoire des caisses d'épargne européennes*, vol. I, Paris, 1991.

18. J. Mura, *Entwicklungslinien der deutschen Sparkassengeschichte*, Stuttgart, Deutscher Sparkassen Verlag, 1987 ; J. Mura, *Entwicklungslinien der deutschen Sparkassengeschichte II*, Stuttgart, Deutscher Sparkassen Verlag, 1995 ; J. Mura, « Les caisses d'épargne en Allemagne », in R. Barberye (éd.), *Les caisses d'épargne en Europe*, vol. I, Paris, Ed. de l'Epargne, 1995 ; J. Wysocki, *Untersuchungen zur Wirtschafts- und Sozialgeschichte der deutschen Sparkassen im 19. Jahrhundert*, Stuttgart, Deutscher Sparkassen Verlag, 1980.

caires. Pour faciliter les transferts d'une caisse d'épargne à une autre, les gouvernements des Etats et les caisses d'épargne créent des institutions régionales (*Girozentralen*). Souvent les anciennes banques d'Etat et les banques provinciales assument la nouvelle fonction de banque centrale pour un Etat ou pour une province prussienne. A l'organisation des transferts s'ajoutent l'arbitrage des dépôts et crédits et l'investissement de fonds que les caisses d'épargne ne peuvent employer dans leur région<sup>19</sup>.

Pendant la guerre de 1914-1918, les caisses d'épargne participent aux placements des emprunts de guerre. Elles souscrivent les emprunts pour le compte de leurs clients et placent aussi une partie des dépôts dans les titres du gouvernement. Depuis ces emprunts de guerre, les caisses d'épargnes ajoutent le commerce des titres à leur gamme de services financiers.

Le principe de base des banques coopératives est la solidarité locale. Les sources mutualistes sont les mêmes pour les coopératives urbaines et les coopératives rurales, mais la spécialisation des fonctions a créé des différences notables qui persistent jusqu'à la convergence de 1972. Dans les premières coopératives, les associés répondent sur l'ensemble de leurs biens aux risques de leur banque. Depuis la réforme de 1889, des coopératives à responsabilité limitée sont possibles. La nouvelle coopérative ressemble à une petite société anonyme mais, à la différence d'une société par actions, la coopérative dispose d'un capital plus modeste, les membres ont chacun un vote, indépendant du capital investi, et les coopératives limitent en général le montant des participations individuelles pour éviter une influence informelle. Le nouveau modèle devient vite très populaire dans les coopératives urbaines, mais à la campagne on préférera encore longtemps la responsabilité illimitée.

Les coopératives urbaines (*Volksbanken*) sont intégrées dans le milieu commercial des villes. Elles ont un personnel professionnel et offrent la gamme habituelle des services bancaires. Au début du xx<sup>e</sup> siècle, la coopérative moyenne compte à peu près 500 membres. L'idée fondamentale du mutualisme est l'arbitrage des dépôts et des crédits entre les associés d'une coopérative. Les dépôts sont acceptés de tout le monde, alors que les crédits ne sont accordés qu'aux associés. Mais les banques coopératives offrent aussi des comptes courants et contribuent donc à la bancarisation de l'économie. Depuis la

---

19. G. Ashauer, *Von der Ersparungscasse zur Sparkassen-Finanzgruppe. Die deutsche Sparkassenorganisation in Geschichte und Gegenwart*, Stuttgart, Deutscher Sparkassen Verlag, 1991.

guerre, elles participent, comme les caisses d'épargne, au placement des emprunts de guerre et autres titres. Bien que le discours mutualiste soit opposé au capitalisme, la fonction et la politique des banques populaires consistent plutôt à aider leurs membres à mieux réussir dans le monde capitaliste du commerce et du profit<sup>20</sup>.

Les coopératives rurales sont en général beaucoup plus modestes. Selon les principes de Wilhelm Raiffeisen, promoteur infatigable des coopératives rurales, les activités d'une coopérative doivent se limiter à un village, pour encourager la solidarité. Quand les fonctionnaires allemands introduisent le mouvement Raiffeisen en Alsace en 1882, la Caisse de crédit mutuel de la Wantzenau compte 16 membres<sup>21</sup>. Au début du xx<sup>e</sup> siècle, une coopérative rurale a en moyenne 80-100 membres. La caisse mutualiste des villages allemands n'est que la version minimaliste d'une banque, offrant une gamme très restreinte de services financiers. Depuis 1903, les caisses rurales participent aux paiements bancaires et introduisent la bancarisation dans le monde rural. Mais leur chiffre d'affaires reste modeste. La plupart des coopératives rurales ne peuvent pas se permettre d'avoir un personnel professionnel ; elles sont gérées par un administrateur honoraire qui touche une modeste compensation. Aux services financiers s'ajoutent les opérations commerciales, l'achat d'engrais, de semences ou de machines, et la vente de produits agricoles<sup>22</sup>.

Des institutions centrales sont créées dans le secteur mutualiste pour conseiller et contrôler les banques et pour établir entre elles un réseau de transferts. Au début du siècle, le système des centrales est assez hétérogène. Les coopératives urbaines ont fondé, pour leurs paiements régionaux et nationaux, une banque de crédit, Soergel, Parisius & Co. KGaA à Berlin. En 1904, la banque est fusionnée avec la Dresdner Bank. Jusqu'en 1939, une des grandes banques sert donc de banque centrale aux coopératives urbaines. Les coopératives rurales, en revanche, ont plusieurs banques centrales. De son côté, la Prusse dispose de sa propre caisse centrale, la Preussische Central-Genossenschafts-Kasse, pour seconder le mouvement mutualiste, surtout les coopératives rurales.

Le groupe des banques spéciales se compose surtout des banques hypothécaires. Aux anciennes banques d'Etat qui émettent des obliga-

---

20. A. H. Kluge, *Geschichte der deutschen Bankgenossenschaften*, Knapp, Francfort, 1991.

21. A. Gueslin, *Le Crédit mutuel. De la caisse rurale à la banque sociale*, Strasbourg, Ed. Coprur, 1982, p. 89.

22. Kluge, *Geschichte der Bankgenossenschaften...*, p. 221-230.

tions foncières et offrent des prêts hypothécaires s'ajoutent, dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, des banques capitalistes. A partir de 1899, les banques hypothécaires sont soumises à une réglementation spéciale pour assurer leur liquidité et garantir leurs obligations foncières. A la différence de quelques banques de crédit qui pratiquent depuis longtemps le crédit hypothécaire et l'émission des obligations foncières, les banques hypothécaires doivent se limiter au crédit foncier et aux prêts communaux. Les banques hypothécaires sont d'origine régionale. Mais les grandes banques étendent leur contrôle aux banques hypothécaires pour participer au marché du crédit foncier<sup>23</sup>.

Au centre du système bancaire allemand se trouve la Reichsbank, la banque centrale fondée en 1875. Jusqu'en 1935, subsistent encore quatre banques d'émission régionales, mais leurs activités sont contrôlées par la banque centrale. De 1871 à 1914, le mark allemand est fondé sur l'étalon-or, avec un taux de change fixe de 20 marks pour une livre sterling, ou 4,20 marks pour un dollar. La Reichsbank maintient un vaste réseau de succursales qui est essentiel pour l'évolution de la monnaie de banque. Dans une certaine proportion, la banque centrale accepte les traites des industriels et des commerçants. Ses succursales entrent donc en concurrence avec les banques de crédit régionales. Mais, pour ces banques, les avantages d'une succursale de la Reichsbank sont plus importants que cet inconvénient. Les banques de crédit peuvent se procurer à volonté des liquidités et sont liées au réseau national des paiements. Un autre réseau de paiements, accessible aussi au public, est celui établi par l'administration de la poste.

Le milieu des banques régionales reste un milieu ouvert. Le secteur des banques de crédit est caractérisé par un va-et-vient continu. En même temps que disparaît un certain nombre de banques (à la suite de fusions ou de liquidations), de nouvelles entrent sur le marché. Dans les secteurs des caisses d'épargne et des banques coopératives, la dynamique est à sens unique ; le nombre des banques augmente jusqu'à la veille de la guerre.

La concurrence entre les banques de crédit est limitée par une cartellisation croissante. En 1883, douze grandes banques de crédit et banques privées de Berlin créent une association pour défendre leurs

---

23. Kluge, « Andere Kreditinstitute », in H. Pohl (éd.), *Das Bankwesen in Deutschland und Spanien 1860-1960*, Francfort, Knapp, 1997, p. 166-185 ; M. Pohl, « Festigung und Ausdehnung des deutschen Bankwesens zwischen 1870 und 1914 », in *Deutsche Bankengeschichte*, vol. II, Francfort, Knapp, 1982, p. 296-320.

intérêts contre le fisc qui avait introduit une taxe sur le commerce des traites et des titres. Cette association conclut en 1894 un premier cartel sur les intérêts des dépôts et des crédits, qui fut successivement étendu aux provisions et autres conditions de banques. Plusieurs banques régionales suivirent l'exemple de Berlin en créant des cartels régionaux. En 1913, les banques nationales et régionales concluent un cartel national. Elles sont encouragées dans cette voie par la Reichsbank ; celle-ci estime en effet que la restriction de la concurrence améliore la stabilité du système bancaire<sup>24</sup>. Les caisses d'épargne et les banques coopératives sont, quant à elles, protégées de la concurrence des banques régionales du même type par le principe du monopole régional<sup>25</sup>.

On a souvent constaté une interaction entre l'essor du système bancaire et la croissance économique au temps de l'empire<sup>26</sup>. Les treize années qui vont de 1900 à 1913 correspondent à la phase terminale d'une longue période de croissance économique. Malgré les crises cycliques qui interrompent de temps en temps l'expansion, le produit national net par tête, à prix constants, s'accroît au rythme moyen de 1,3 % de 1872 à 1913<sup>27</sup>. L'augmentation de la production est accompagnée par la seconde révolution bancaire et la bancarisation de l'économie. Les pièces et les billets de banque sont remplacés par la monnaie scripturale. La bancarisation de la monnaie imprègne d'abord le monde commercial. Les entreprises, les capitalistes qui sont les créanciers des banques et les investisseurs adoptent la monnaie bancaire. Dans le monde du salariat et de la consommation, la bancarisation de la monnaie paraît plus lente ; on reste fidèle encore longtemps au paiement comptant. Le compte courant devient le lien essentiel entre les banques et leurs clients. C'est le produit financier de base qui mène à d'autres transactions. De là découle un avantage

24. *Bankenquête 1908. Stenographische Berichte*, 2 vol., Berlin, Mittler, 1909-1910.

25. G. Hardach, « Zwischen Markt und Macht : Die deutschen Banken 1908-1934 », in W. Feldenkirchen, F. Schönert-Röhlk, G. Schulz (éd.), *Wirtschaft, Gesellschaft, Unternehmen*, Stuttgart, Steiner, 1995 ; R. Pilster, *Die Kartellierung der Geschäfts-Bedingungen im deutschen Bankwesen*, Berlin, 1922.

26. O. Jeidels, *Das Verhältnis der deutschen Grossbanken zur Industrie, mit besonderer Berücksichtigung der Eisenindustrie*, Leipzig, 1905 ; R. Tilly, « An Overview on the Role of the Large German Banks to 1914 », in Y. Cassis (éd.), *Finance and Financiers in European History, 1880-1960*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992 ; V. Wellhöner, *Grossbanken und Grossindustrie im Kaiserreich*, Göttingen, Vandenhoeck et Ruprecht, 1989.

27. W. G. Hoffmann, F. Grumbach, H. Hesse, *Das Wachstum der deutschen Wirtschaft seit der Mitte des 19. Jahrhunderts*, Berlin, Springer, 1965, p. 172-174, 827-828.



essentiel pour les banques universelles. Les dépôts qu'elles collectent en tant que banques commerciales leur fournissent non seulement les ressources pour les crédits à court terme, mais aussi des fonds à bas prix pour alimenter leur activité de banque d'affaires : prêts à long terme, placements de titres, arrangements de fusions-acquisitions. Dans les limites de leur liquidité, les banques entrent dans une expansion cumulative : les prêts font les dépôts. De 1900 au début de la guerre, les banques sont à l'apogée de leur expansion<sup>28</sup>.

La décentralisation du système bancaire correspond à la régionalisation de l'économie allemande. A la tête de la croissance économique se trouvent les grandes entreprises, agents d'innovations et moteurs du développement. Mais entre les centres industriels et commerciaux s'étend le monde traditionnel des petites ou moyennes entreprises, de la paysannerie, des grands domaines de l'Est. Au cloisonnement régional s'ajoute la stratification sociale de la demande de services financiers, ce que Jean Bouvier appelait « la réfraction de la demande monétaire à travers le prisme social<sup>29</sup> ». Les grandes entreprises maintiennent des liens étroits avec les grandes banques et les prestigieuses banques privées. Selon une critique constante, qui est répétée jusqu'à la fin du siècle, les grandes banques préfèrent les grandes entreprises et négligent les petites ou moyennes entreprises<sup>30</sup>. Lorsque les grandes banques étendent leur influence dans les régions, on leur reproche de collecter des fonds régionaux pour les investir à Berlin<sup>31</sup>. La clientèle des banques régionales se compose des petites ou moyennes entreprises et des bourgeoisies locales qui ne sont pas en relation avec les banques de Berlin.

De leur côté, les caisses d'épargne et les banques coopératives n'ont pas été fondées pour concurrencer les banques de crédit mais pour combler une lacune. Elles offrent des services financiers à une clientèle populaire que les banques de crédit ne recherchent pas, voire n'acceptent pas : la petite bourgeoisie, les employés, les ouvriers, le monde rural. Cette scission sociale du marché persiste jusqu'à la fin de l'empire, en fait jusqu'aux années fiévreuses de l'inflation. Face à un marché en pleine expansion, les banques refusent de prendre en considération la croissance des salaires réels, l'expansion de

---

28. G. von Schulze-Gaevernitz, *Die deutsche Kreditbank*, Tübingen, Mohr, 1915 ; P. Barrett Whale, *Joint Stock Banking in Germany. A Study of the German Credit-banks Before and After the War*, Londres, Macmillan, 1930, p. 143-181.

29. J. Bouvier, « Analyse sociale de la monnaie et du crédit », *op. cit.*, p. 279.

30. R. Tilly, « German Banking, 1850-1914 : Development Assistance for the Strong », in *Journal of European Economic History*, 15 (1986), p. 113-152.

31. L. Eschwege, « Hochfinanz und Mittelstand », in *Die Bank*, mai 1908.

l'épargne, les innombrables petites opérations de dépôt et de crédit qui alimentent les caisses d'épargne et les banques coopératives. Dans les discussions au sein du cartel bancaire, on répète encore en 1916 que la clientèle des caisses d'épargne et des banques coopératives n'est pas intéressante pour les banques de crédit<sup>32</sup>.

En 1913, il existe environ 23 529 banques en Allemagne : neuf grandes banques, 1 573 banques de crédit, 3 319 caisses d'épargne, 13 544 banques coopératives et 84 banques spéciales<sup>33</sup>. Le nombre de guichets est de 25 500 environ, pour une population de 67 millions d'habitants : en moyenne, cela fait un guichet de banque pour 1 600 habitants. Les services bancaires sont donc à peu près à la portée de tout le monde ; l'Allemagne compte à cette époque 75 939 communes, dont 2 441 communes de 2 000 habitants ou plus<sup>34</sup>.

De 1900 à 1913, le total bilan du système bancaire passe de 28 milliards de marks à 66 milliards de marks<sup>35</sup>. La division du travail se reflète dans les parts de marché. En 1913, les grandes banques représentent 12 % du total bilan des banques, les banques régionales 19 %, les caisses d'épargne 33 %, les banques coopératives 9 % et les banques spéciales 27 %<sup>36</sup>. Pour évaluer l'ensemble des activités des grandes banques, il faudrait encore considérer les postes du « hors-bilan », qui sont en moyenne plus importants pour les grandes banques que pour les banques régionales, et le contrôle que les grandes banques exercent sur des banques de crédit régionales et des banques hypothécaires.

Toutes les banques qui ne sont pas des grandes banques sont par définition des banques régionales. Dans le secteur des banques de crédit, une « banque régionale » peut donc être une grande banque régionale, comme l'Allgemeine Deutsche Credit-Anstalt ou la Bayerische Hypotheken- und Wechselbank, ou une petite banque locale qui limite ses activités à une ville. Les statistiques bancaires ne permettent pas une distinction entre banques locales et banques régionales. Seul l'examen individuel d'une banque pourrait fournir des informations sur le rayon de ses activités. Dans le secteur public et dans le secteur mutualiste il y a une différence institutionnelle entre

32. R. Pilster, *Kartellierung der Geschäfts-Bedingungen*, op. cit., p. 77.

33. Deutsche Bundesbank, *Deutsches Geld- und Bankwesen in Zahlen 1876-1975*, Francfort, Knapp, 1976, p. 63-67, 122.

34. Statistisches Bundesamt, *Bevölkerung und Wirtschaft 1872-1972*, Stuttgart, Kohlhammer, 1972, p. 94.

35. Deutsche Bundesbank, *Deutsches Geld- und Bankwesen*, p. 67, 121. Statistisches Reichsamts, *Die deutschen Banken 1924-1926*, Berlin, Mittler, 1927, tableau 34.

36. Deutsche Bundesbank, *Deutsches Geld- und Bankwesen*, p. 67, 121.

les caisses d'épargne et les banques coopératives, qui limitent leurs activités à une ville, un district ou un village, et les institutions régionales.

## DE LA DIVISION DU TRAVAIL À LA CONCURRENCE

La révolution de 1918-19 ne modifie pas le système mixte composé des banques capitalistes, des banques publiques et des banques coopératives. Rudolf Hilferding avait imaginé qu'un gouvernement socialiste n'avait qu'à nationaliser les grandes banques pour contrôler l'économie allemande, mais le gouvernement socialiste de 1918-19 ne discuta même pas de la nationalisation des banques, probablement pour la même raison : le gouvernement avait assez de problèmes pour établir un nouveau système politique, il n'avait pas envie de se charger en plus de la responsabilité de l'organisation de l'économie. La République de Weimar hérite donc, sur un territoire que le traité de Versailles avait réduit de 15 %, du système bancaire de l'empire. Mais la continuité ne fait pas la stabilité : les banques entament alors un épisode dangereux aux conséquences éventuellement désastreuses<sup>37</sup>.

Les espoirs de la République de Weimar (une démocratie stable, la prospérité économique, l'expansion de la sécurité sociale) sont rapidement déçus par l'histoire. L'instabilité économique joue un rôle décisif dans l'effondrement de la démocratie. À peine établie, la République plonge dans la catastrophe de l'inflation de 1918-23. La stabilisation du mark prépare l'expansion de 1924-28. Dès 1927, le produit national net par tête à prix constants dépasse le niveau de 1913<sup>38</sup>. Pourtant, la politique monétaire restrictive de la Reichsbank empêche une croissance plus rapide, et le chômage reste élevé. La nouvelle stabilité est ébranlée par la crise de 1929-32. Le régime nazi installe un système dirigiste qui a semblé efficace : le produit national augmente et le chômage se résorbe. Mais la reprise économique se métamorphose bientôt en une préparation de la guerre.

---

37. G. Hardach, « Banking in Germany, 1918-1939 », in Ch. H. Feinstein, (éd.), *Banking, Currency, and Finance in Europe Between the Wars*, Oxford, Clarendon Press, 1995, p. 269-295.

38. W. G. Hoffmann, F. Grumbach, H. Hesse, *Das Wachstum der deutschen Wirtschaft seit der Mitte des 19. Jahrhunderts*. Berlin, Springer, 1965, p. 172-174, 827-828.

« Le nationalisme l'emporta sur la solidarité économique », écrit François Crouzet qui réunit les deux guerres mondiales dans une « seconde guerre de Trente Ans » de 1914 à 1945<sup>39</sup>. A quatre décennies de stabilité succèdent, après 1914, quatre décennies d'instabilité, de crises et de stabilisations successives : l'économie de guerre de 14-18, la reconstruction avec une inflation extrême de 1918 à 1923, une brève période de stabilité de 1924 à 1928, la crise de 1929 à 1932, une préparation à la guerre qui mène à une deuxième économie de guerre, et au « péché mortel de la Shoah », de 1939 à 1945, puis la reconstruction dans un pays partagé de 1945 à 1950<sup>40</sup>. De 1913 à 1950, de la fin de l'empire au début de la République fédérale d'Allemagne, le taux de croissance du produit national réel par tête n'est en moyenne que de 0,5 %<sup>41</sup>.

Pendant l'inflation, les chiffres d'affaires progressent fortement mais l'expansion monétaire conduit en fait à une forte contraction de la demande de monnaie. La monnaie, la matière première des opérations bancaires, s'effondre. Les banques essayent d'augmenter leurs chiffres d'affaires, principalement par l'extension des réseaux régionaux. Pour éviter la dépréciation des actifs, elles réduisent les engagements à long terme et se concentrent sur les activités de court terme. Pour beaucoup de banques, le canot de sauvetage devient les spéculations sur devises ou à la Bourse, opérations qui remplacent les activités traditionnelles de dépôts et de crédits<sup>42</sup>.

Le mouvement des fusions qui s'était ralenti à la veille de la guerre prend un nouvel essor pendant l'inflation. Dans le groupe des grandes banques, la Nationalbank fusionne avec la Darmstädter Bank en 1922. Dans le groupe des banques de crédit régionales, un grand nombre de firmes sont achetées par les grandes banques ou par d'autres banques régionales qui étendent leurs réseaux de succursales pour consolider leurs positions. Aux fusions s'opposent cependant de nombreuses fondations de nouvelles banques régionales, surtout sous la forme de

39. F. Crouzet, *Histoire de l'économie européenne 1000-2000*, Paris, Albin Michel, 2000, p. 285.

40. *Id.*, *ibid.*, p. 287.

41. W. G. Hoffmann, F. Grumbach, H. Hesse, *Wachstum der deutschen Wirtschaft*, p. 172-174, 827-828.

42. Th. Balderston, « German Banking between the Wars : The Crisis of the German Credit Banks », in *Business History Review*, 65 (1991), p. 554-605 ; C. L. Holtfrerich, « Auswirkungen der Inflation auf die Struktur des deutschen Kreditgewerbes », in G. D. Feldman (éd.), *Die Nachwirkungen der Inflation auf die deutsche Geschichte, 1924-1933*, Munich, Oldenbourg, p. 187-209 ; H. Wixforth, « Die Banken und der Kollaps der Mark. Zur Lage des Bankwesens während der Inflation von 1918 bis 1923 », in M. Köhler, K. Ulrich (éd.), *Banken, Konjunktur und Politik*, Essen, Klartext, 1995, p. 55-73.

banques privées, fondations déclenchées par la vague de spéculation. En 1923, sur un territoire réduit, il existe plus de banques de crédit régionales qu'en 1913. Cette expansion bancaire est parfois comparée au boom de 1871-73<sup>43</sup>. Pour les caisses d'épargne et les banques hypothécaires, qui sont traditionnellement spécialisées dans des activités à long terme, l'adaptation à l'inflation est plus difficile. Autant que possible, ces établissements s'efforcent d'orienter leurs activités bancaires vers le court terme. En Prusse, les caisses d'épargne sont autorisées, en 1921, à offrir presque tous les services d'une banque de crédit<sup>44</sup>.

À la fin de 1923, le mark est stabilisé au cours spectaculaire de 4,2 billions de marks pour un dollar. La Reichsbank demeure la banque centrale, mais une nouvelle banque d'émission, la Deutsche Rentenbank, est créée pour seconder la stabilisation du mark. Ses billets en rentenmark, au cours de 4,20 rentenmarks pour un dollar, circulent en parallèle avec les billets de la Reichsbank. En 1924, l'Allemagne retourne à l'étalon-or avec une nouvelle unité monétaire, le Reichsmark. Le cours est fixé à 4,20 Reichsmarks pour un dollar. La stabilisation révèle l'extrême contraction monétaire. Le bilan total du système bancaire est évalué, après la restauration de l'étalon-or, à la fin de 1924, à 14 milliards de Reichsmarks. Cela correspond à une contraction nominale de 79 % et à une contraction réelle de 83 %<sup>45</sup>.

Dans les années suivantes, une concurrence acharnée se déclenche quand les banques tentent de rétablir leurs chiffres d'affaires. L'expansion est d'autant plus difficile que la Reichsbank poursuit une politique déflationniste pour défendre l'étalon-or<sup>46</sup>. L'expansion institutionnelle du système bancaire est brusquement interrompue. À partir de 1924 peu de nouvelles banques se créent en Allemagne. Le marché financier reste fermé. En 1929, on compte 16 500 banques et 32 500 guichets. Avec un guichet pour 1 600 habitants, le système bancaire est plus étendu qu'avant-guerre<sup>47</sup>.

Deux secteurs dominent la reconstruction financière : les grandes banques et les caisses d'épargne. Les grandes banques ont accès aux marchés financiers à l'étranger, surtout aux États-Unis, et peuvent ainsi éluder, dans une certaine mesure, les contraintes de la politique

43. R. Pilster, *Kartellierung der Geschäfts-Bedingungen*, p. 72-73.

44. J. Mura, *Entwicklungslinien der deutschen Sparkassengeschichte*, p. 28-29.

45. Statistisches Reichsamt, *Die deutschen Banken*, tableau 34.

46. G. Hardach, « Endogenous versus Exogenous Causes of Stabilization and Crisis in Germany, 1922-1932 », in Marta Petricoli (éd.), *Une occasion manquée ? 1922 : La reconstruction de l'Europe*, Berne, Lang, 1995.

47. Deutsche Bundesbank, *Deutsches Geld- und Bankwesen*, p. 121.

monétaire<sup>48</sup>. Les caisses d'épargne s'appuient, de leur côté, sur une renaissance de l'épargne. La concurrence tend à rapprocher les banques des divers secteurs. Les caisses d'épargne et les banques coopératives étendent leur gamme de produits financiers, se transformant ainsi en banques universelles locales<sup>49</sup>. Les banques de crédit, de leur côté, assoiffées de liquidité, découvrent l'épargne populaire et les petites affaires des classes moyennes qu'elles avaient autrefois dédaignées. Au lieu d'une division de travail, on parle maintenant d'un « combat » entre les banques de crédit et les caisses d'épargne<sup>50</sup>.

Les perdants sont les banques de crédit régionales qui n'ont pas, à l'exception des grandes banques régionales et de quelques banques privées prestigieuses, accès aux marchés financiers étrangers, et qui ne peuvent pas non plus attirer l'épargne populaire. Les parts de marché des banques de crédit régionales sont donc grignotées d'un côté par les grandes banques, de l'autre par les caisses d'épargne et les banques coopératives. Certaines banques régionales jouent encore un rôle important dans la République de Weimar, comme l'Allgemeine Deutsche Credit-Anstalt à Leipzig, la Bayerische Hypotheken- und Wechselbank à Munich ou la banque privée M. M. Warburg & Co à Hambourg. Mais un grand nombre de banques régionales disparaissent alors par fusions ou liquidations<sup>51</sup>.

Les motifs des fusions sont surtout la rationalisation, la réduction du personnel et l'abaissement des coûts fixes. Dans le groupe des grandes banques, la Disconto-Gesellschaft fusionne avec la Deutsche Bank en 1929, et, la même année, la Mitteldeutsche Creditbank fusionne avec la Commerzbank. La Reichs-Kredit-Gesellschaft, fondée par le gouvernement en 1917, est élevée en 1924 au rang de grande banque, la seule banque publique dans le cercle des grandes banques avant les nationalisations de 1931-1932. La nouvelle banque se spécialise en banque d'affaires et ne fonde pas un réseau de succursales. Dans un souci de diversification, les grandes banques mais aussi quelques grandes banques régionales et certaines banques centrales du secteur public s'attachent des banques privées pour profiter de leurs savoir-faire et de leurs relations avec la haute bourgeoisie<sup>52</sup>.

Le chiffre d'affaires des banques atteint en 1930 son maximum. Le bilan total de 67 milliards de Reichsmarks dépasse légèrement le

---

48. « Ausschuss zur Untersuchung der Erzeugungs- und Absatzbedingungen der deutschen Wirtschaft », *Der Bankkredit*, Berlin, 1930.

49. A. Kruse, *Der Mittelstandkredit*, Iéna, Fischer, 1941.

50. M. Fritz, *Der Kampf zwischen den Sparkassen und den Banken*, Berlin, 1927.

51. M. Pohl, *Konzentration im Bankwesen*, p. 338-357.

52. « Fortschreitende Umgruppierung im deutschen Bankgewerbe », in *Der deutsche Oekonomist*, 48 (1930), p. 743-744.

niveau d'avant-guerre en valeur nominale, mais est toujours inférieur en valeur réelle. Les grandes banques atteignent 20 % de parts de marché (toujours évaluées à partir du bilan total des banques), les banques de crédit régionales ne représentent plus que 11 %, les caisses d'épargne 36 %, les banques coopératives 10 % et les banques spéciales 23 %<sup>53</sup>.

La crise économique entraîne une crise bancaire. En 1931, la chute de la Darmstädter Bank déclenche une crise de confiance et une ruée générale dans les banques. De nombreuses banques de crédit, caisses d'épargne et banques coopératives sont forcées de suspendre leurs paiements. La crise bancaire est d'abord une crise de liquidité, occasionnée par les retraits massifs des dépôts. Mais pour la Darmstädter Bank, la Dresdner Bank et beaucoup d'autres, le manque de liquidité et de valeurs mobilisables révèle le problème plus fondamental d'un effondrement des ressources. Les spéculations malheureuses, les pertes subies dans la dépression ont épuisé le capital des banques<sup>54</sup>. La crise n'est pas un événement isolé. Elle s'insère dans une certaine logique de l'évolution du système bancaire depuis 1918 : l'effondrement réel des chiffres d'affaires des banques pendant l'inflation de 1918-23 est à l'origine de la rapide reconstruction financière de 1924-28, et les risques excessifs pris lors de la reconstruction financière expliquent l'ampleur de la crise.

Le gouvernement décide très vite d'intervenir. La convertibilité du Reichsmark est suspendue en 1931. Craignant la répercussion d'un ébranlement du système bancaire sur une économie en pleine dépression, le gouvernement comble l'énorme déficit des banques. L'opération de sauvetage se limite aux grandes banques et aux importantes banques régionales, tandis que de nombreuses banques régionales petites et moyennes qui se trouvent alors en difficulté sont abandonnées à leur sort. A la fin de la stabilisation de 1931-32, la Darmstädter Bank est fusionnée avec la Dresdner Bank. Le gouvernement contrôle les trois grandes banques qui subsistent, la Commerzbank, la Deutsche Bank et la Dresdner Bank, ainsi que plusieurs importantes banques de crédit régionales<sup>55</sup>.

---

53. Deutsche Bundesbank, *Deutsches Geld- und Bankwesen*, p. 121.

54. H. James, « The Causes of the German Banking Crisis of 1931 », in *Economic History Review*, 38 (1984), p. 68-87.

55. Th. Balderston, « The Banks and the Gold Standard in the German Financial Crisis of 1931 », in *Financial History Review*, 1 (1994), p. 43-68 ; K. E. Born, *Die deutsche Bankenkrise 1931*, Munich, Piper, 1967 ; G. Hardach, « Banking and Industry in Germany in the Interwar Period 1919-1939 », in *Journal of European Economic History*, 12 (1984), p. 219-228.

La nationalisation des grandes banques, occasionnée par la crise bancaire de 1931, a des conséquences fatales pour les banques de crédit régionales. A l'inégalité des capitaux s'ajoute une inégalité des risques. 470 banques de crédit régionales sont l'objet de fusions ou de liquidations de 1930 à 1932<sup>56</sup>. Les banques régionales restent seules exposées aux risques de l'économie capitaliste, alors que les grandes banques bénéficient de la garantie de l'Etat et que les caisses d'épargne bénéficient de celle des communes.

Du fait de la garantie donnée à leurs dépôts par les communes, la crise des caisses d'épargne est temporaire. Pour réduire le contrôle trop étroit des administrations locales sur leur gestion, les caisses d'épargne deviennent en 1931 des institutions autonomes. Mais les caisses restent attachées aux communes et la garantie des fonds est maintenue<sup>57</sup>. Dans le secteur mutualiste, la Caisse prussienne, la plus importante des caisses centrales, est transférée au Reich en 1932. A partir de 1939, elle sert aussi de banque centrale pour les coopératives urbaines.

Au moment de l'installation du régime nazi, en 1933, l'avenir des banques nationalisées est encore incertain. Le mouvement nazi a promis dans son programme de 1920 de briser la domination du capital financier. Plusieurs représentants du mouvement nazi demandent la nationalisation définitive des banques de crédit. Mais les banquiers, soutenus par le président de la Reichsbank, Hjalmar Schacht, arrivent à convaincre le régime que les banques de crédit sont indispensables pour la relance de l'économie et pour le financement du réarmement. La réforme bancaire de 1934 reconnaît l'existence des quatre secteurs des banques de crédit, des caisses d'épargne, des banques coopératives et des banques spéciales. Les caisses d'épargne sont désormais reconnues, avec les banques de crédit, les banques spéciales et les banques coopératives, comme des intermédiaires financiers (Kredit-institute). Les contrôles du gouvernement et de la banque centrale sur le système bancaire sont renforcés. La cartellisation est complétée et renforcée par l'intervention gouvernementale. L'Etat est autorisé à contrôler la création de nouvelles banques et de succursales et peut rendre obligatoires les intérêts et les provisions déterminés par les cartels bancaires. Le régime nazi considère qu'après l'introduction des nouveaux contrôles, la nationalisation des grandes banques n'est plus nécessaire. Après que le marché financier eut été stabilisé, après

56. *Untersuchung des Bankwesens 1933*, pt. 2, p. 9-10.

57. I. Krüger, « Caisses d'épargne et crises en Allemagne », in B. Vogler (éd.), *L'histoire des caisses d'épargne européennes*, vol. III, Paris, 1997.



le retournement conjoncturel, les banques nationalisées sont privatisées en 1936-37<sup>58</sup>.

La complicité des banques dans le financement de la guerre, dans l'oppression et dans l'expropriation fait aussi partie de l'histoire des banques régionales et locales. Dès 1933, les banquiers d'origine juive, les gérants-associés des banques privées comme les directeurs des sociétés anonymes sont menacés par le racisme du régime nazi. Les directeurs sont relevés de leurs fonctions ; les banques privées sont liquidées, ou transférées à des prix confiscatoires à des banques ou des banquiers acceptables pour le régime. Les gagnants de l'expropriation sont des employés des banques privées qui succèdent à leurs chefs dépossédés, des petites ou moyennes banques, mais surtout les grandes banques dotées d'un capital supérieur et d'une forte influence politique. A l'expropriation de la minorité juive succède, dès l'occupation de l'Autriche en 1938, le pillage des banques dans les pays occupés<sup>59</sup>.

Le marché financier est bientôt dominé par le réarmement, puis par l'économie de guerre. L'importance des dépenses publiques transforme le marché financier. L'expansion de l'industrie d'armement est largement financée par l'Etat. La nouvelle relation directe entre l'Etat et l'industrie remplace les banques de crédit, dont le rôle se trouve dès lors fort réduit<sup>60</sup>. L'épargne populaire s'accumule dans les caisses d'épargne, qui sont obligées de mettre leurs fonds à la disposition du gouvernement. Après l'occupation de l'Autriche, une nouvelle forme de dépôts d'épargne est offerte : le livret d'épargne de l'administration de la poste, inventé en Autriche, est importé en Allemagne. Dans le financement de la guerre, les grands emprunts publics de la Première Guerre mondiale sont remplacés par des titres qui sont discrètement placés dans le système bancaire.

La crise économique et la politique du régime nazi réduisent le nombre de banques. En 1938, on compte 22 320 banques en Allemagne, dont cinq grandes banques, 539 banques de crédit régional, 2 558 caisses d'épargne, 19 076 banques coopératives et 142 banques spéciales. Comparé à 1913, le nombre de banques de crédit régionales est réduit à un tiers. Un grand nombre de banques privées, mais aussi

---

58. Ch. Kopper, *Zwischen Marktwirtschaft und Dirigismus. Bankenpolitik im « Dritten Reich » 1933-1939*, Bonn, Bouvier, 1995.

59. A. Barkai, *Vom Boykott zur « Entjudung ». Der wirtschaftliche Existenzkampf der Juden im Dritten Reich 1933-1945*, Francfort, Fischer, 1987 ; H. James, *Die Deutsche Bank und die « Arisierung »*, Munich, Beck, 2001 ; Ch. Kopper, *Zwischen Marktwirtschaft und Dirigismus*, p. 220-291.

60. E. Wagemann, « Bankenliquidität und öffentliche Kurzkredite », in *Vierteljahreshefte zur Konjunkturforschung*, 11 (1936-37), p. 383-390.

des banques de crédit en forme de société anonyme ont disparu par fusion ou liquidation<sup>61</sup>. L'étude des parts de marché vérifie ce déclin des banques régionales et l'essor des caisses d'épargne. Les grandes banques représentent 12 % du bilan total des banques, les banques régionales 4 %, les caisses d'épargne 45 %, les banques coopératives 10 % et les banques spéciales 29 %<sup>62</sup>. Le commissaire chargé de la surveillance du système bancaire, Ernst, est fondé à déclarer, en 1937, que la concentration excessive et surtout le déclin des banques de crédit régionales sont en contradiction avec la politique bancaire du gouvernement et devaient être arrêtés<sup>63</sup>.

### UNE EXPANSION À DEUX VOIES

La division de l'Allemagne conduit à la fondation de deux systèmes économiques opposés, l'un capitaliste, l'autre socialiste. En Allemagne de l'Ouest, après une brève période de planification, une économie de marché est restaurée en 1948. La Bank deutscher Länder est fondée à Francfort comme banque centrale pour l'Allemagne de l'Ouest, puis transformée par la réforme de 1957 en Deutsche Bundesbank. Une nouvelle monnaie, le deutsche mark, remplace le Reichsmark. La convertibilité du mark est rétablie, en 1958, dans le régime de changes fixes du système de Bretton Woods. Après la crise monétaire internationale de 1973, l'Allemagne a un régime de changes flottants.

Les réformes des Alliés et des nouvelles autorités allemandes créent une économie mixte, popularisée sous le nom d'économie sociale de marché (*Soziale Marktwirtschaft*). Les Alliés réalisent en 1947-48 une réforme bancaire pour briser le pouvoir économique et l'influence politique des grandes banques. La Commerzbank, la Deutsche Bank et la Dresdner Bank sont démantelées en 1947-1948 ; elles sont réorganisées sous la forme de 30 banques régionales. Après la fondation de la République fédérale d'Allemagne, une restauration partielle des grandes banques en neuf banques régionales est autorisée en 1952, et en 1956 les restrictions régionales des activités bancaires

61. K. Ulrich, *Aufstieg und Fall der Privatbankiers. Die wirtschaftliche Bedeutung von 1918 bis 1938*, Francfort, Knapp, 1998.

62. Deutsche Bundesbank, *Deutsches Geld- und Bankwesen*, p. 121.

63. A. Weber, *Depositenbanken und Spekulationsbanken*, p. 114-115.

sont abolies. La Deutsche Bank et la Dresdner Bank sont rétablies en 1957, la Commerzbank l'est en 1958<sup>64</sup>.

La réglementation du système bancaire persiste jusqu'en 1958. A l'abri de cette réglementation, les banques régionales se stabilisent. Parmi elles, on compte une dizaine de leaders régionaux avec un capital important, une vaste gamme de produits financiers et une clientèle nombreuse, comme la Bank für Gemeinwirtschaft, la Bayerische Hypotheken- und Wechselbank, la Bayerische Vereinsbank, la Berliner Bank, ou encore la Berliner Handels-Gesellschaft qui a transféré son siège de Berlin à Francfort<sup>65</sup>. Sur le territoire réduit de la République fédérale, la réglementation maintient les structures du système bancaire de l'entre-deux-guerres. En 1957, on dénombre 13 298 banques, dont trois grandes banques (en incluant la future Commerzbank), 342 banques régionales, 885 caisses d'épargne, 11 814 banques coopératives et 254 banques spéciales. Le nombre total de guichets s'élève à 26 289, soit en moyenne un guichet de banque pour 1 900 habitants<sup>66</sup>.

A partir des années 1960, la réglementation du système bancaire disparaît. En 1958, les restrictions portant sur la création de nouvelles banques et succursales sont levées, la loi bancaire est réformée en 1961, et en 1967 le contrôle des intérêts est supprimé. Cette libéralisation déclenche une nouvelle dynamique, fondée sur une forte croissance et sur la troisième révolution bancaire. Après une longue stagnation, l'économie entre dans l'âge d'or de la croissance économique. De 1950 à 1973, le taux de croissance du produit intérieur brut par tête à prix constants est en moyenne de 4,9 % par an. Après la crise de 1974-75, la croissance économique se ralentit. De 1973 à 1989, le produit intérieur brut réel par tête ne s'accroît que de 2 % par an et, dans le cadre de l'Allemagne réunifiée, de 1991 à 2000, de 1,3 %. Le ralentissement génère un chômage persistant (taux de chômage de 11 % en 2000)<sup>67</sup>.

La troisième révolution bancaire parachève la bancarisation de l'économie. Elle étend les services bancaires des milieux commerciaux, des entreprises et des particuliers aisés à l'ensemble de la population. Elle se caractérise par la consommation de masse des produits

---

64. K. H. Hansmeyer, « Das Kreditwesen der deutschen Besatzungszonen », in H. Pohl (éd.), *Geschichte der deutschen Kreditwirtschaft seit 1945*, Francfort, Knapp, 1998, p. 1-22.

65. K. Wagner, « Die deutschen Regionalbanken. Versuch einer Abgrenzung und Klassifizierung », in *Bank-Betrieb*, 3 (1963), p. 210-214.

66. Deutsche Bundesbank, *Deutsches Geld- und Bankwesen*, p. 253.

67. *Statistisches Jahrbuch für die Bundesrepublik Deutschland 1992*, p. 50, 655 ; *Statistisches Jahrbuch für die Bundesrepublik Deutschland 2000*, p. 44, 633, 122.

financiers, la popularisation des comptes bancaires, le paiement des salaires par virement, la diffusion du chèque et de la carte de crédit dans le commerce de détail, les crédits personnels. En Allemagne, la nouvelle dynamique est une expansion à deux voies, fondée d'un côté sur l'expansion nationale et internationale des grandes banques, de l'autre sur le régionalisme des caisses d'épargne et des banques coopératives<sup>68</sup>.

Le cercle des grandes banques reste étroit. En 1998, la dernière des grandes banques régionales, la Bayerische Hypo- und Vereinsbank, est admise dans le groupe des grandes banques<sup>69</sup>. Mais au début du XXI<sup>e</sup> siècle, la tendance est plutôt à la réduction, par coopérations nationales ou internationales, qu'à l'augmentation du nombre des grandes banques. Depuis la récente acquisition de la Dresdner Bank par l'assurance Allianz, qui a réduit le nombre des grandes banques indépendantes à trois, les discussions se focalisent sur la Commerzbank, la plus petite des grandes banques.

Après la stabilité des années 1950, liée à la protection procurée par la cartellisation et la réglementation du marché, les banques régionales subissent une forte réduction de leurs effectifs. Ce sont surtout les banques privées qui doivent céder face au mouvement de concentration. La concurrence entre l'individualisme des banques privées et le capital des grandes banques est trop inégale. Les banques privées ne s'appuient pas sur une masse suffisante de ressources propres ou empruntées. A la longue, l'ingéniosité du banquier, son savoir-faire, sa connaissance du marché ne suffisent pas à compenser le manque de capital<sup>70</sup>. Plusieurs maisons de banques choisissent de se transformer en sociétés en commandite par actions, un type de société rare dans les autres secteurs de l'économie allemande, pour rappeler la tradition de banque privée tout en limitant les risques<sup>71</sup>. En 1997, on ne compte plus que 57 banques privées<sup>72</sup>.

Le déclin des banques de crédit régionales en forme de société anonyme semble se ralentir après l'effondrement de l'entre-deux-

---

68. G. Ambrosius, « Intensives Wachstum 1958-1965 », in H. Pohl (éd.), *Geschichte der deutschen Kreditwirtschaft seit 1945*, Francfort, Knapp, 1998, p. 149-202 ; H. Wolf, « Deutschland », in H. Pohl (éd.), *Europäische Deutsche Bankengeschichte*, Francfort, Knapp, 1993, p. 517-550.

69. Deutsche Bundesbank, *Bankenstatistik, Oktober 2000* (Statistisches Beiheft zum Monatsbericht 1), Francfort, Deutsche Bundesbank, 2000, p. 104.

70. R. Neumann, *Der deutsche Privatbankier*, Wiesbaden, Gabler, 1965.

71. Bundesbank, *Verzeichnis der Kreditinstitute* (Bankgeschäftliche Informationen, 2), Francfort, Deutsche Bundesbank, 2000.

72. Deutsche Bundesbank, *Bankenstatistik, Oktober 2000*, p. 104. A partir de 1999, les banques privées sont comprises dans le groupe des banques régionales de crédit.

guerres. Mais le groupe des « banques régionales » devient de plus en plus hétérogène, puisqu'il comprend un nombre croissant de succursales de banques étrangères. Plusieurs banques régionales sont associées à une grande banque allemande ou étrangère. Les banques régionales qui gardent leur indépendance sont rares. Leur résistance à la concentration peut être fondée sur une longue tradition, l'attachement d'une clientèle régionale, ou sur une spécialisation en petite banque d'affaires.

Dans le secteur des caisses d'épargne, la concentration s'accélère à la suite de la réforme administrative de 1970. Celle-ci réduit le nombre de communes et de districts afin de créer des circonscriptions administratives plus larges et plus efficaces. Alors qu'on comptait 22 510 communes en 1970, dont 2 211 de 2 000 habitants ou plus, on n'en dénombre plus que 8 505 en 1989 à la veille de la réunification<sup>73</sup>. La concentration des administrations locales entraîne une fusion de leurs caisses d'épargne. Mais le processus de concentration a aussi des objectifs économiques, notamment un meilleur équipement en capital, la rationalisation et l'augmentation de la productivité, un marché plus large. Souvent une fusion met fin au parallélisme local de la caisse d'une ville (*Stadtsparkasse*) et d'une caisse de district (*Kreissparkasse*). Mais le monopole régional est respecté et les caisses d'épargne n'étendent pas leurs activités au-delà de leur terroir<sup>74</sup>. Les caisses d'épargne sont presque toutes communales. Parmi les 519 caisses d'épargne qui existent en 2000, il n'y a que sept « caisses libres ». A l'ancien motif de l'encouragement de l'épargne populaire se substitue de plus en plus le développement régional<sup>75</sup>. Les caisses d'épargne mettent leurs services financiers à la portée du public et participent activement, avec leurs banques centrales, au développement économique des régions<sup>76</sup>. Au niveau des banques centrales du secteur public, une concentration similaire réduit le nombre de banques. Au début du XXI<sup>e</sup> siècle, on compte 14 banques régionales du secteur public (*Landesbanken*).

---

73. Statistisches Bundesamt, *Bevölkerung und Wirtschaft*, p. 94. *Statistisches Jahrbuch für das vereinte Deutschland 1991*, p. 54.

74. G. Ashauer, « Entwicklung der Sparkassenorganisation ab 1924 », in *Deutsche Bankengeschichte*, vol. III, Francfort, Knapp, 1983, p. 307-348. J. Mura, *Entwicklungslinien der deutschen Sparkassengeschichte II*, p. 35-61.

75. H. E. Büschgen, « Strategische Positionierung und Profilierung der deutschen Sparkassen als regionale Finanzdienstleister im Euro-Land », in *Zeitschrift für das gesamte Kreditwesen*, 53, 2000, p. 580-595.

76. H. Schrumpf, B. Müller, *Sparkassen und Regionalentwicklung. Eine empirische Studie für die Bundesrepublik Deutschland*, Stuttgart, Deutscher Sparkassen Verlag, 2001

Dans le secteur mutualiste, la transformation en banques universelles locales arrive à son terme. Les banques coopératives deviennent plus grandes, plus professionnelles, plus capitalistes. Les coopératives rurales doivent s'adapter au déclin de l'agriculture. Elles étendent et diversifient leur clientèle, s'installent dans un nouvel immeuble au centre du village ou d'un bourg, décrochent le portrait de Wilhelm Raiffeisen qui ornait les anciennes caisses mutualistes, et recrutent des directeurs professionnels. Depuis 1976, une direction professionnelle est obligatoire pour les banques coopératives, comme pour toutes les autres banques<sup>77</sup>. Beaucoup de banques coopératives voisines fusionnent. La concentration s'effectue dans le secteur des coopératives urbaines comme dans le secteur des coopératives rurales. Depuis 1970, les coopératives rurales, menacées par la disparition progressive de l'agriculture, cherchent à fusionner avec des coopératives urbaines. Cependant, le principe du monopole régional est maintenu et la solidarité locale des associés demeure la base des banques coopératives. Le rapprochement des caisses urbaines et des caisses rurales facilite la concentration et la rationalisation des institutions centrales<sup>78</sup>. Au début du XXI<sup>e</sup> siècle, il n'y plus que trois banques régionales dans le secteur mutualiste. Le mouvement de concentration, au niveau local comme au niveau régional, est toujours en cours.

Dans le secteur des banques spéciales, les grandes banques étendent leur contrôle sur les banques hypothécaires capitalistes<sup>79</sup>. Le nombre des banques hypothécaires publiques se réduit car le crédit foncier est transféré aux caisses d'épargne et à leurs banques centrales. Le financement des investissements immobiliers passe donc, dans une certaine mesure, des obligations foncières du marché financier aux crédits des intermédiaires financiers. En 2002, il n'y a plus que 25 banques hypothécaires, pour la plupart liées à des banques de crédit<sup>80</sup>. Le secteur des banques spéciales comprend en outre toutes les banques qui ne s'insèrent pas dans un des autres groupes, comme le service bancaire de l'administration de la poste, les caisses d'épargne-logement (*Bausparkassen*) ou les intermédiaires financiers créés par l'Etat comme instruments de politique économique.

Dans le cadre de la troisième révolution bancaire, la gamme des produits offerts par les trois groupes types d'institutions régionales

77. A. H. Kluge, *Geschichte der Bankgenossenschaften*, p. 324-325.

78. B. Schramm, *Die Volksbanken und Raiffeisenbanken*, Francfort, 1982.

79. « Zur Geschäftsentwicklung der Realkreditinstitute seit Anfang der achtziger Jahre », in *Monatsbericht der Bundesbank*, avril 1992, p. 21-32.

80. Deutsche Bundesbank, *Bankenstatistik September 2003*, p. 104 ; N. Linn, P. Behr, A. Gutter, T. Kiehlhorn, « Hypothekenbanken, Die Zukunft liegt im Firmenkundengeschäft », in *Die Bank*, p. 520-523.

(banques de crédit régionales, caisses d'épargne et banques coopératives) se rapprochent. Les caisses d'épargne et les banques coopératives deviennent des petites ou moyennes banques universelles qui proposent, en coopération avec leurs banques centrales, une vaste gamme de produits financiers. D'un autre côté, les grandes banques découvrent une nouvelle clientèle, les petits comptes courants, les dépôts d'épargne<sup>81</sup>. Mais les différences de taille persistent entre les banques de crédit, les caisses d'épargne et les banques coopératives. En 2002, le bilan total des banques allemandes est en moyenne de 264 milliards d'euros pour une grande banque, 3,6 milliards pour une banque de crédit régionale, 1,9 pour une caisse d'épargne, 376 millions pour une banque coopérative<sup>82</sup>.

Au début du *xxi*<sup>e</sup> siècle, le nombre des banques est fort réduit. En 2002, l'Allemagne, pour ses 82 millions d'habitants, compte 2 591 banques, dont 354 banques de crédit, 519 caisses d'épargne, 1 490 banques coopératives et 228 banques spéciales<sup>83</sup>. La troisième révolution bancaire a porté le nombre de guichets à 40 792, sans compter le service bancaire de l'administration de la poste<sup>84</sup>. Cela représente en moyenne un guichet pour 2 010 habitants. Le nombre de guichets est souvent jugé excessif ; aussi, depuis la fin du *xx*<sup>e</sup> siècle, les banques suivent-elles une politique de réduction.

En 2002, le bilan total des banques allemandes atteint 6 452 milliards d'euros. Les grandes banques représentent 16 % du total, les banques de crédit régionales 12 %, les caisses d'épargne 36 %, les banques coopératives 12 %, et les banques spéciales 24 %<sup>85</sup>. On rappellera que le bilan total ne représente pas toutes les activités des banques. Comme au début du siècle, le « hors-bilan » est plus important pour les banques de crédit, qui en tirent une grande partie de leurs profits, que pour les caisses d'épargne et les banques coopératives. Les parts de marché des divers groupes de banque sont influencées par plusieurs facteurs, microéconomiques et macroéconomiques, structurels et conjoncturels. De temps en temps, des circonstances extraordinaires favorisent l'un ou l'autre des groupes bancaires. La réouverture des marchés financiers, après le retour à l'étalon-or en 1924, a favorisé les grandes banques, tandis que les caisses d'épargne collectaient dans l'économie nazie une partie très importante de

---

81. H. Pohl, G. Jachmich, « Verschärfung des Wettbewerbs 1966-1973 », in H. Pohl (éd.), *Geschichte der deutschen Kreditwirtschaft seit 1945*, Francfort, Knapp, 1998, p. 203-248.

82. Deutsche Bundesbank, *Bankenstatistik September 2003*, p. 10-12.

83. *Ibid.*, p. 104.

84. *Ibid.*, p. 104.

85. *Ibid.*, p. 6-15.

l'épargne nationale. Mais, dans le long terme, on observe une stabilité remarquable, dans l'évolution institutionnelle des quatre secteurs bancaires comme dans la répartition de leurs parts de marché. Les trois groupes à base régionale représentaient ensemble 61 % du bilan total des banques en 1913 et 60 % en 2002. Banques locales et banques régionales ont répondu efficacement au défi de la concentration.

À la fin du xx<sup>e</sup> siècle, une quatrième révolution bancaire se dessine, liée à la globalisation des marchés financiers. Après deux à trois décennies de rapprochement des groupes bancaires, la globalisation conduit à une nouvelle division de travail. Les grandes banques allemandes dépassent le marché national<sup>86</sup>. Elles deviennent des banques européennes, puis des banques globalisées qui conduisent leurs affaires à l'échelle mondiale, avec le « livre toujours ouvert » au gré des fuseaux horaires<sup>87</sup>. Les banques régionales étendent en même temps leurs activités dans les régions<sup>88</sup>. A la fin comme au début du xx<sup>e</sup> siècle, on reproche aux grandes banques de concentrer leurs énergies sur les activités « de gros » et de négliger les petites et moyennes entreprises et les services financiers « de détail »<sup>89</sup>.

## UN RÉGIME CENTRALISATEUR

En Allemagne de l'Est, les groupes bancaires sont remplacés de 1945 à 1990 par un système bancaire centralisé, qui est un instrument de la planification socialiste. Au centre du système se trouve la Deutsche Notenbank, fondée en 1948, devenue en 1967 la Staatsbank der Deutschen Demokratischen Republik. Une réforme monétaire introduit une nouvelle monnaie en 1948, appelée d'abord deutsche mark, puis mark der Deutschen Notenbank der DDR. Le mark socialiste reste strictement contrôlé de 1948 à 1990.

La croissance économique est plus lente qu'en Allemagne de l'Ouest. Les chiffres sont l'objet de discussions puisque les statistiques officielles sont inexactes. Selon les estimations d'Albert

---

86. B. Rudolph, « Die deutsche Kreditwirtschaft im europäischen Markt », in H. Pohl (éd.), *Geschichte der deutschen Kreditwirtschaft seit 1945*, Francfort, Knapp, 1998, p. 463-492.

87. H. Bonin, *Le Monde des banquiers français*, p. 309-310.

88. H. E. Büschgen, « Währungsunion und Wiedervereinigung », in H. Pohl (éd.), *Geschichte der deutschen Kreditwirtschaft seit 1945*, p. 431-461.

89. M. Ohoven, W. Arnold, « Finanzierung. Vernachlässigen die Banken den Mittelstand ? », in *Die Bank*, février 2000, p. 79.



Ritschl, le taux de croissance du produit national réel par tête est en moyenne, de 1950 à 1973, de 3,2 à 4,7 %, et, de 1973 à 1989, en moyenne de 1,3 à 3,2 %. A la veille de la réunification, de janvier à septembre 1990, la productivité de l'économie de l'Allemagne de l'Est atteint à peu près 40 à 60 % du niveau de l'Allemagne de l'Ouest<sup>90</sup>. La bancarisation pénètre tardivement la vie quotidienne. A la veille de la réunification, les paiements comptants sont encore répandus. L'évolution du système bancaire est donc moins dynamique qu'en Allemagne de l'Ouest.

La Deutsche Notenbank a la double fonction d'une banque d'émission et d'un grand trust bancaire où tous les paiements, les dépôts et les crédits de l'économie socialiste sont centralisés. Sous l'influence de la nouvelle politique économique, les activités bancaires sont transférées de 1968 à 1974 à une nouvelle Industrie- und Handelsbank der DDR. Mais le modèle est abandonné en 1974, et le contrôle de la Staatsbank est restauré. Au niveau central, il existe aussi trois banques spécialisées, dont une pour l'agriculture et deux pour le commerce extérieur, et le service bancaire de la poste. Au niveau régional, on trouve un grand nombre de caisses d'épargne et de banques coopératives, qui ont pris la suite (immeubles et personnel) de leurs prédécesseurs. Les institutions régionales ont une certaine ressemblance avec les anciennes caisses d'épargne et banques coopératives, mais les seules fonctions bancaires qui leur restent sont les virements et la collecte de l'épargne des particuliers et des petites entreprises privées qui existent encore. Les autres activités bancaires ne sont pas autorisées et les fonds doivent être placés à la Staatsbank<sup>91</sup>. Sans autonomie de gestion, les institutions régionales en Allemagne de l'Est sont plus des succursales de la Staatsbank que des banques régionales. En 1990, le système bancaire de la République fédérale d'Allemagne est étendu à l'Allemagne de l'Est<sup>92</sup>.

Le bref regard sur l'évolution des banques locales et des banques régionales en Allemagne au xx<sup>e</sup> siècle confirme l'hypothèse, suggérée au départ, d'un système bancaire polarisé : d'un côté une forte

---

90. A. Ritschl, « Aufstieg und Niedergang der Wirtschaft der DDR : Ein Zahlenbild 1945-1989 », in *Jahrbuch für Wirtschaftsgeschichte*, 1995 / II.

91. D. Hummel, « Das Kreditwesen der Deutschen Demokratischen Republik », in H. Pohl, (éd.), *Geschichte der deutschen Kreditwirtschaft seit 1945*, Francfort, Knapp, 1998, p. 355-429 ; J. Wysocki, H. G. Günther, *Geschichte der Sparkassen in der DDR von 1945 bis 1990*, Stuttgart, Deutscher Sparkassen-Verlag, 1996.

92. W. Geiger, H. G. Günther, *Neugestaltung des ostdeutschen Sparkassenwesens 1990 bis 1995*, Stuttgart, Deutscher Sparkassen-Verlag, 1998.

concentration dans le groupe des banques de crédit qui a presque fait disparaître les banques de crédit régionales, et qui a aussi amené une centralisation dans le groupe des banques hypothécaires ; de l'autre, la continuité imperturbable des banques locales et régionales sous la forme de caisses d'épargne et de banques coopératives, dotées de leurs banques centrales.

La longévité des caisses d'épargne et des banques coopératives est fondée du côté de l'offre sur leur statut institutionnel. Le rattachement à l'administration locale ou au cercle des associés d'une coopérative, renforcé par le principe du monopole régional, protège les caisses d'épargne et les banques coopératives contre les empiètements du secteur capitaliste, contre les mouvements erratiques des capitaux. Une fois établies, les structures institutionnelles préservent la décentralisation des caisses d'épargne et des banques coopératives. Ce serait donc un de ces cas, dont parlait Marc Bloch, où les choses passées commandent le présent<sup>93</sup>. Mais il faut se garder de l'idée reçue selon laquelle ce serait la seule cause de leur longévité. La continuité institutionnelle ne garantit pas le succès économique des caisses d'épargne et des banques coopératives. Pour répondre au défi des grandes banques, pour participer à la croissance économique et pour augmenter leurs chiffres d'affaires, les banques régionales avaient à développer une gamme attractive de services financiers et avaient à trouver, ou plutôt à créer, une demande correspondante pour maintenir leurs parts de marché<sup>94</sup>.

Un économiste a fait récemment un parallèle intéressant entre l'industrie de la banque et l'industrie de la bière. L'une et l'autre offrent des produits – la monnaie ou la bière – qui sont à peu près homogènes. Les différentiels des prix qui existent sur le marché ne sont pas nécessairement dérivés d'une plus ou moins grande utilité des produits. Quand les consommateurs perçoivent les produits comme identiques, les grandes entreprises l'emportent sur les petites ou moyennes entreprises puisque leur prix de revient est plus bas. Il y a donc des pays où l'industrie de la banque, l'industrie de la bière, ou toutes les deux, sont fortement concentrées. Mais si une petite ou moyenne entreprise réussit à convaincre sa clientèle que son produit, en apparence semblable, est en fait très différent de ce que les autres firmes offrent, elle peut parfaitement défendre sa part du marché. D'où l'im-

93. M. Bloch, *Apologie pour l'histoire*, Paris, Armand Colin, 1982, p. 46.

94. K. Borchardt, « Das hat historische Gründe. Zu Determinanten der Struktur des deutschen Kreditwesens unter besonderer Berücksichtigung der Rolle der Sparkassen », in H. Henning, D. Lindenlaub, E. Wandel (éd.), *Wirtschafts- und sozialgeschichtliche Forschungen und Probleme*, St. Katharinen, Scripta Mercaturae Verlag, 1987, p. 270-287.

portance du marketing qui insiste sur l'identité d'un produit<sup>95</sup>. L'innovation qui crée des différences entre produits, alors que ceux-ci sont en fait assez semblables, expliquerait la décentralisation qui existe en Allemagne dans l'industrie de la bière comme dans l'industrie de la banque. Aux yeux des clients – des entreprises, des institutions ou des particuliers – les services financiers ne sont pas un produit homogène. La préférence de la clientèle pour les caisses d'épargne et les banques coopératives s'explique par la confiance qu'inspire l'attachement des intermédiaires financiers locaux à une entité sociale enracinée dans la région, l'administration locale pour les caisses d'épargne, le groupe des associés pour les coopératives. La stabilité des parts de marché des grandes banques et des banques régionales résulte d'un équilibre précaire entre deux stratégies bancaires : l'avantage de la grande entreprise et la mobilisation de la confiance régionale.

Au passage du xx<sup>e</sup> au xxi<sup>e</sup> siècle, le débat sur les perspectives des banques locales et régionales se focalise sur trois points<sup>96</sup>. Les banques de crédit régionales espèrent avoir trouvé, après les trois vagues de concentration de l'ère impérialiste, de l'entre-deux-guerres et de l'économie sociale de marché, une niche désormais stable. Le groupe des caisses d'épargne est depuis quelques années au centre d'une vive discussion au niveau national, mais plus encore au niveau européen. La Commission de l'Union européenne voit dans les garanties publiques une subvention illégitime qui privilégie les caisses d'épargne au détriment des banques de crédit et des banques coopératives. En 2001, les garanties publiques des caisses d'épargne et de leurs institutions régionales (*Landesbanken*) ont été abolies<sup>97</sup>. Pour les banques coopératives, le problème actuel est le grand nombre de petites banques. La concentration est encore hésitante ; l'enracinement dans le milieu local peut devenir un obstacle à l'adaptation et à l'innovation. Les critiques dénoncent l'insuffisance de capital et de management professionnel de nombreuses banques coopératives<sup>98</sup>. Face à la globalisation et à une quatrième révolution bancaire qui se dessine, les banques locales et régionales ne peuvent pas rester immobiles.

95. « Über Banken und Bier », in *Bank und Markt*, janvier 1997.

96. « Entwicklung des Bankensektors und Marktstellung der Kreditinstitutionsgruppen seit Anfang der neunziger Jahre », in *Deutsche Bundesbank, Monatsbericht*, mars 1998, p. 33-64 ; W. Arnold, « Zur Wettbewerbsdiskussion in der deutschen Kreditwirtschaft », in *Die Bank*, août 2003, p. 516-520.

97. D. Schmidt, « Die S-Finanzgruppe braucht die öffentlich-rechtliche Unternehmensform der Sparkassen und Landesbanken / Girozentralen », in *Zeitschrift für das gesamte Kreditwesen*, 53 (2000).

98. K. Beckmann, « Die Dezentralität im genossenschaftlichen Bankensektor », *ibid.*, p. 119-122.